

Comité de coordination de l'Atlantique sur la prévention du crime et la sécurité communautaire (CCA) RAPPORT ANNUEL 2009-2010

Le CCA est un partenariat unique de personnes et d'organismes cherchant à obtenir des communautés plus sures. Le CCA est composé de représentants du système de justice pénale, d'agences chargées de faire appliquer la loi, d'organismes de prévention du crime, d'associations de vulgarisation et d'information juridiques, de représentants de ministères et d'agences gouvernementaux qui assurent une représentation de chaque province atlantique. Depuis plus de vingt ans et sans disposer de financement de base, le CCA organise des conférences sur la prévention du crime et influence le développement de politiques. Le CCA n'a aucun employé permanent et compte sur le travail de bénévoles, sur les contributions en nature et sur le financement de projets pour accomplir sa mission.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE

Le Comité de coordination de l'Atlantique sur la prévention du crime (CCA) a connu une année très occupée. Nous avons présenté une demande au Centre national de prévention du crime (CNPC) pour un projet intitulé « Pour une meilleure connaissance des programmes prometteurs et modèles pour prévenir la criminalité » et nous avons eu le plaisir de recevoir un financement pluriannuel (2009-2012). Ce projet met l'accent sur un partage efficace des connaissances et inclut des activités comme la tenue d'événements régionaux sur le partage des connaissances (comme notre conférence annuelle) ; il permet d'établir et de développer des communautés régionales de praticiens dans le but de permettre aux intervenants dans le domaine de la prévention du crime d'évaluer les techniques de transfert de connaissances : et il permet l'appréciation de techniques de transfert de connaissances impersonnelles, comme les publications. Delthia Miller agit comme coordonnatrice du projet depuis septembre 2009 et elle est chargée de mettre en œuvre les objectifs du projet.

Cette année, un bon nombre de sous-comités ont été créés pour élaborer des plans d'action qui correspondent aux objectifs du CCA. Un tel travail

exige temps et engagement et j'aimerais remercier les membres du CCA de leur travail passé et actuel. J'aimerais également remercier le bureau de direction - Wilson Chaulk, Lori St. Onge et Ken MacDonald – pour leur appui au cours de la dernière année. Jim Ellsworth, Jane Nauss et Stephanie MacInnis-Langley ont quitté notre conseil au cours de la dernière année et nous avons accueilli Jeannie Flynn et Karen Swan. Un merci tout spécial au Comité de la conférence 2009 pour avoir organisé un événement tout-à-fait mémorable à l'Île-du-Prince-Édouard!

En terminant, j'aimerais féliciter Tara Carlisle, coordonnatrice de la conférence, ainsi que le comité organisateur local pour leur travail effectué en vue de la conférence 2010 - « L'étude de nouvelles possibilités : les problèmes de santé mentale, les dépendances et la sécurité communautaire ». Nous savons tous combien ce travail d'organisation et d'accueil peut être exigeant. C'est avec un grand plaisir que j'anticipe la prochaine année.

Linda Patterson, présidente



CONFÉRENCE 2009

La 23^e Conférence annuelle atlantique sur la prévention du crime, *Naviguer au milieu des changements*, a connu un franc succès. Tenue dans le site enchanteur de l'Île-du-Prince-Édouard, la conférence 2009 a permis aux participants d'entendre une variété de conférenciers et de participer à un bon nombre d'ateliers portant sur le partage des connaissances relatives à la prévention du crime, sur les habiletés et les outils communautaires, sur les pratiques relatives à la prévention du crime au Canada atlantique et elle a permis aux participants d'améliorer leur compréhension de la culture autochtone. Environ 170 personnes ont participé à la conférence, incluant, entre autres, des représentants de groupes œuvrant dans le domaine de la prévention du crime, des organismes sans but lucratif, des gouvernements, des corps policiers et des services correctionnels. La grande majorité des participants à la conférence ont indiqué dans un sondage que la conférence avait répondu à leurs attentes, qu'ils avaient apprécié les activités d'apprentissage et qu'ils se sentaient inspirés et motivés suite à tenue de la conférence. De plus amples renseignements sur la conférence sont affichés sur le site Web du CCA : www.acc-cca.org

CONFÉRENCE 2010

Le Comité de coordination de l'Atlantique sur la prévention du crime et la sécurité communautaire (CCA), en collaboration avec l'Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick (APCNB), est ravi de vous accueillir dans le cadre de la 24e Conférence annuelle atlantique sur la prévention du crime. Ayant pour thème « L'étude de nouvelles possibilités : les problèmes de santé mentale, les dépendances et la sécurité communautaire », la conférence mettra l'accent sur la relation entre la santé mentale et la prévention du crime. Une variété d'ateliers et de sessions plénières permettront de présenter des outils conçus pour aider les intervenants de première ligne dans leur travail auprès des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance, de partager des renseignements sur la préparation de plans d'action auprès des gestionnaires et des responsables de l'élaboration de politiques et de faire part des initiatives efficaces et actuelles de la région atlantique.

CONFÉRENCE 2011

La 25^e Conférence annuelle atlantique sur la prévention du crime, qui se tiendra en juin 2011 en Nouvelle-Écosse, promet d'être une autre expérience unique et valable. Bien qu'il reste encore une année avant la tenue de la conférence, les membres du CCA ont déjà formé un comité organisateur local et étudient les possibilités de thème.

PROJET ACTUEL



Public Safety Canada Sécurité publique

Le Comité de coordination de l'Atlantique sur la prévention du crime et la sécurité communautaire (CCA) œuvre depuis longtemps à la prévention du crime et à la sécurité communautaire dans les provinces atlantiques. Le CCA atteint ces objectifs par le biais de projets spéciaux qui font la promotion de communautés plus saines. Notre plus récent projet, « Pour une meilleure connaissance des programmes prometteurs et modèles pour prévenir la criminalité », est financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC) et géré par le Centre national de prévention du crime (CNPC) grâce à l'entremise du Fonds d'action en prévention du crime. Le projet s'étend sur une période de trois ans : du 1er avril 2009 au 31 mars 2012.

Ce projet met l'accent sur la création et le partage de connaissances pratiques des programmes prometteurs et modèles pour prévenir la criminalité du CNPC et des outils ayant pour but de réduire la criminalité (par ex. les outils de référence, les outils de dépistage, les outils d'évaluation). La Conférence du CCA, par exemple, offre une excellente occasion d'atteindre cet objectif. Ce projet met également l'accent sur les techniques de transfert efficace des connaissances et leur application. Pour ce faire, le CCA utilise les rencontres des communautés de praticiens qui incluent une diversité d'intervenants et de détenteurs des connaissances pour évaluer et apprécier les techniques spécifiques de transfert de connaissances employées dans la région atlantique.



COMMUNAUTÉS DE PRATICIENS

Les rencontres des communautés de praticiens permettent de présenter les techniques utilisées par les membres de la communauté pour partager leurs connaissances et leurs initiatives communautaires. Les membres des communautés de praticiens ont évalué trois techniques et c'est avec plaisir que nous accueillons Bruce Smith pour animer un atelier sur « l'enquête appréciative », méthode employée pour évaluer le transfert des connaissances en identifiant les résultats bénéfiques et en appréciant leur valeur.

La première session de partage de connaissances a permis à Deborah Doherty, directrice générale du Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick, de partager les techniques de partage de connaissances employées dans le cadre d'une campagne de sensibilisation publique intitulée « Familles en sécurités...collectivités sûres ». Cette campagne avait pour but de faire la promotion de communautés et de foyers sûrs et sans violence et elle était unique en ce sens que la communauté faisait partie de la solution – les



membres de la communauté ont recu des conseils pratiques pour reconnaître les situations de violence et intervenir dans de telles situations. La technique de partage de connaissances de Deborah a connu du succès puisqu'elle a aidé à changer l'attitude de la communauté, incluant la réponse de la police lors de situations de violence, et l'initiative continue d'être un succès grâce aux champions de la communauté.

La deuxième session de partage de connaissances a permis d'accueillir Maria Franks, directrice générale du Legal Information Society of Nova Scotia. La présentation de Maria portait sur le projet « Être ou ne pas être un organisme de bienfaisance : l'arbre décisionnel », un outil en ligne permettant aux organismes sans but lucratif de déterminer s'ils peuvent présenter une demande pour obtenir le statut d'organisme de bienfaisance. En complétant l'outil de l'arbre décisionnel, les organismes sont en mesure de déterminer si le statut d'organisme de bienfaisance constitue un avantage pour leur organisme et si leur demande rencontre les critères exigés pour un organisme de bienfaisance. Maria a partagé un bon nombre de techniques de partage de connaissances avec les membres des communautés de praticiens : puisqu'il s'agit d'un outil en ligne, il peut être mise à jour et est accessible en tout temps; il s'agit d'un outil national pouvant être utilisé partout au Canada; le formulaire en ligne peut être rempli pendant les rencontres du Conseil d'administration et permet aux membres de réfléchir à la mission et à la structure de leur organisme; et parce qu'il est convivial, les personnes sont intéressées de l'utiliser. Maria a également partagé deux leçons importantes avec les membres des communautés de praticiens. En premier lieu, en incluant un avocat et des membres de la communauté au sein du comité consultatif, elle a été

en mesure de réduire le temps requis pour compléter le formulaire en ligne à 15 minutes. De plus, en incluant les coûts d'une conseillère-médias dans le budget du projet, les communiqués de presse ont été davantage utilisés par les médias, augmentant ainsi la connaissance de cet outil auprès du grand public. Enfin, la conseillère a été en mesure de partager ses connaissances avec le comité consultatif du projet.



La troisième session de partage de connaissances a été animée par Tara Carlisle, coordonnatrice de l'Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick. La présentation de Tara portait sur cinq activités de transfert des connaissances qui se sont tenues à l'automne 2009. Cette collaboration entre l'Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick et la Sécurité publique a permis de souligner la nécessité de méthodes fondées sur la preuve dans le cadre de quatre ateliers et d'une conférence de plus grande envergure reprenant l'essentiel des quatre ateliers. Tara a souligné un bon nombre de résultats découlant de ces techniques de transfert de



connaissances: la police municipale a utilise les renseignements obtenus dans le cadre des événements ; divers groupes ont entamé des collaborations ; des personnes ont appris vers quel organisme elles devaient se tourner pour obtenir des résultats précis ; le réseautage a brisé le travail en silo; et des ateliers concis et précis (de 10 h à 14 h) ciblant des groupes particuliers ont permis une participation accrue des personnes de l'extérieur puisqu'elles pouvaient se rendre à l'atelier et en revenir dans une même journée.



PUBLICATIONS

Le CCA a produit deux dépliants au cours de la dernière année.



Le CCA s'est associé au Centre national de prévention du crime (CNPC) dans le but de promouvoir et d'améliorer la connaissance des programmes de prévention et de réduction du crime. Un dépliant présente un bon nombre de programmes efficaces de prévention du crime du Canada atlantique ayant pour but de prévenir et de réduire la criminalité chez les jeunes. Ces programmes montrent qu'en aidant les jeunes à créer des liens avec leur famille et leur communauté, on obtient des communautés sécuritaires.

Les résidants du Canada atlantique doivent être davantage informés sur les organismes œuvrant pour créer des communautés plus sécuritaires. Par conséquent, un deuxième dépliant a été élaboré pour informer les résidants du Canada atlantique sur l'histoire, le mandat et les initiatives du CCA comme organisme œuvrant avec ses partenaires régionaux pour la sécurité des communautés. Vous pouvez vous procurer des copies de ces dépliants en ligne en vous rendant au www.acc-cca.org ou en communiquant par courriel à cpknowledgeproject@legalinfo.org

SITE WEB DU CCA

Au cours des derniers mois, le site Web du CCA a fait peau neuve. Bien que cette aventure n'ait pas été de tout repos, elle en valait la peine. Non seulement notre nouveau site Web est-il beau, il est également fonctionnel et convivial.

Le CCA aimerait remercier Deborah Doherty et son équipe du Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick pour le travail ayant mené à la création du tout premier site Web du CCA ainsi que pour leur aide dans la création de notre site Web actuel.

Venez nous visiter au www.acc-cca.org

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCA

- Linda Patterson, présidente, Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick
- Constable Ken Macdonald, vice-président, New Glasgow Police Service
- Wilson Chaulk, trésorier, Citizens' Crime Prevention Association of Newfoundland & Labrador
- Lori St. Onge, secrétaire, Mi'Kmaq Confederacy of Prince Edward Island
- Ann Sherman, représentante communautaire
- Brian Saunders, Sécurité publique, Nouveau-Brunswick
- Deborah Doherty, Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick
- Donna Langille, Community Legal Information Association, Île-du-Prince-Édouard
- Jean Flynn, expert-conseil en élaboration des politiques, ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse
- Jill Lightwood, bureau du Procureur général, Justice Resource Centre, Île-du-Prince-Édouard
- John Scoville, Citizens' Crime Prevention Association of Newfoundland & Labrador
- Karen MacDonald, bureau du Procureur général, Services correctionnels et communautaires, Île-du-Prince-Édouard
- Karen Swan, Centre national de prévention du crime
- Kristen O'Keefe, Public Legal Information Association of Newfoundland & Labrador
- Maria Franks, Legal Information Society of Nova Scotia

